

À LA UNE pages 4 à 5

## Interc'Eau Sud-Ouest tarnais

Vers un élargissement du périmètre desservi

Page 2  
Situation de  
la ressource

Page 3  
Bilan des  
activités

Pages 6 & 7  
Zoom sur un  
partenaire





## Édit'eau



L'année 2014 s'ouvre avec de beaux projets en perspective pour l'Institution et le plus notable d'entre eux est sans nul doute le projet de l'Interc'Eau Sud-Ouest tarnais qui s'est concrétisé, après plusieurs années de genèse, avec la récente signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage par les collectivités et financeurs partenaires. Le projet rassemble ainsi la Régie des Eaux de Graulhet, le Syndicat du Sant, le Syndicat de Vielmur Saint-Paul et l'Institution des Eaux de la Montagne Noire avec le soutien des financeurs tels que l'Agence de l'Eau Adour Garonne et les Conseils Généraux du Tarn, de l'Aude et de la Haute-Garonne.

Ce chantier d'envergure est un défi pour l'Institution et je me félicite aujourd'hui de son entrée en phase opérationnelle.

Je tiens à remercier les partenaires qui ont souhaité désigner l'Institution « maître d'ouvrage délégué ». Elle aura donc à sa charge la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération au nom des trois autres collectivités. C'est pour l'Institution une véritable marque de confiance et une reconnaissance de ses compétences. Nous mettrons bien sûr tout en œuvre afin d'assurer la réussite du projet.

Enfin, ce numéro poursuit les présentations de nos collectivités partenaires et vous propose, au vu de l'actualité de l'Institution, une rencontre avec le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable du Sant, partenaire depuis plus de 34 ans et signataire de la convention Interc'Eau Sud-Ouest tarnais.

**Gilbert HÉBRARD**  
Président de l'IEMN

Retour sur...

## État des réserves

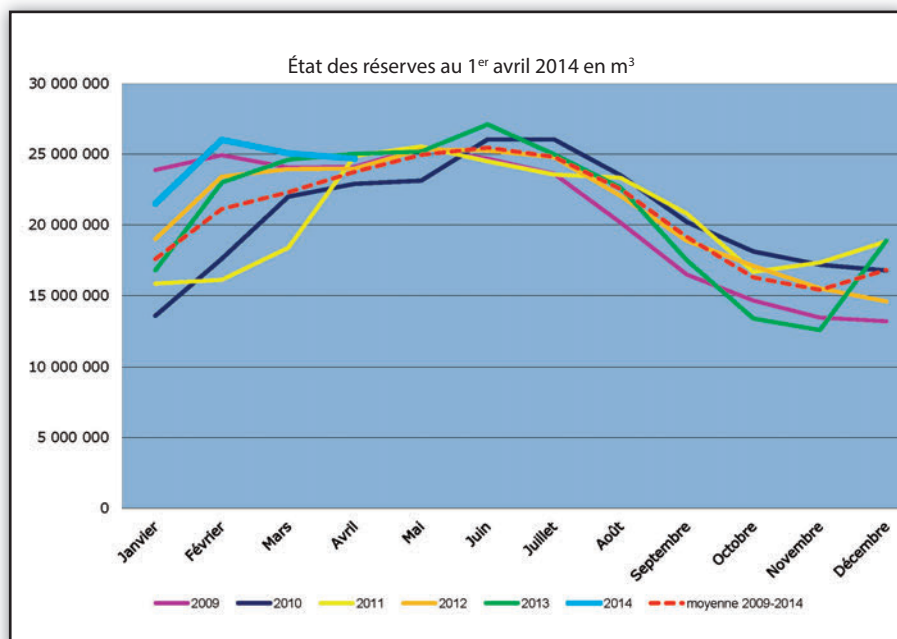


**Les apports naturels sur les barrages de l'Institution ont été particulièrement importants depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2013, début de l'année hydrologique 2013-2014.**

Sur le barrage des Cammazes, il a été relevé 781 mm de pluie cumulée du 1<sup>er</sup> novembre 2013 au 31 mars 2014 et les apports en découlant se sont élevés à environ 19,7 hm<sup>3</sup>, soit 7 hm<sup>3</sup> de plus que la moyenne sur cette période établie depuis 1933. En effet, il s'agit des 5<sup>èmes</sup> plus forts apports depuis 1933 qui statistiquement ne sont pas dépassés plus d'**une année sur cinquante**. La situation est donc exceptionnelle. No-

tons qu'elle reste malgré tout bien en deça de la quantité maximale jamais atteinte enregistrée en 1940-1941 avec 24 hm<sup>3</sup> d'apports de novembre à mars. À l'inverse, la quantité minimale a été enregistrée en 1948-1949 avec seulement 4 hm<sup>3</sup>.

Le bassin versant de la Galaube a été tout autant arrosé. Aussi, les barrages sont proches du remplissage et la satisfaction des besoins en eau potable, de navigation, d'irrigation et de salubrité est garantie pour l'année hydrologique 2013-2014 en cours.



## Bilan des activités 2013

### EAU POTABLE

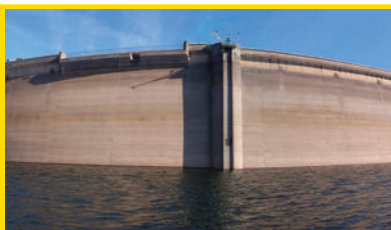


Ventes d'eau potable  
en légère baisse  
-6%

En 2013, le volume distribué aux collectivités clientes s'est élevé à **9 914 934 m<sup>3</sup>**, soit une baisse d'environ 6% par rapport à 2012 où 10 510 659 m<sup>3</sup> avaient été vendus et une baisse de 4% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette baisse substantielle s'explique principalement par les conditions météorologiques puisque les précipitations ont été exceptionnelles durant le premier semestre 2013 dans la zone de desserte de l'Institution.

Par ailleurs, il a été constaté, depuis quelques années déjà, un changement général des habitudes de consommation d'eau qui fait tendre à la baisse les volumes moyens consommés par chaque foyer.

### HYDROÉLECTRICITÉ



Production en  
forte hausse  
+ 66%



Avec **7 609 043 kW/h**, l'année 2013 affiche une production en hausse de 66% par rapport à 2012 (+29% entre 2011 et 2012) et de 44% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La production se répartit comme suit :

- Malamort : 1 141 560 kW/h
- Montel : 2 163 800 kW/h
- Tirand-Verdeille : 4 303 683 kW/h.

Cette forte augmentation s'explique également par les précipitations importantes relevées durant le printemps 2013, ce qui a permis de

turbiner de grandes quantités d'eau et ainsi produire l'électricité.

Par ailleurs, l'Institution a procédé à l'Examen Technique Complet du barrage des Cammazes qui a nécessité l'abaissement du plan d'eau en septembre 2013. De fait, l'eau de la retenue a été délestée et turbinée, ce qui a augmenté la production hydroélectrique de manière exceptionnelle, notamment entre juillet et septembre.

Il est à noter qu'un sinistre a eu lieu le 16 juin 2013 sur la microcentrale Tirand dont une génératrice est restée à l'arrêt le reste de l'année, limitant ainsi la hausse de la production.

### IRRIGATION

Baisse des volumes  
d'eau prélevés  
de - 26%



Le volume d'eau brute prélevé en 2013 par les irrigants à partir du barrage des Cammazes, du Sor, ou des ouvrages du canal du Midi, s'élève à **3 354 052 m<sup>3</sup>**, soit une baisse de 12,28 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 26,43 % par rapport à 2012. Sur le système AHL/Ganguise, la baisse s'élève à 32% avec **7 755 978 m<sup>3</sup>** prélevés en 2013 contre 11 461 776 en 2012.

Cette diminution des prélèvements en eau d'irrigation s'explique par l'épisode pluvieux considérable ayant eu lieu durant le printemps 2013 et qui s'est poursuivi durant une partie de l'été. Si de forts prélèvements ont été enregistrés du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, le début de campagne a commencé très tardivement cette année. De plus, l'irrigation ne s'est ensuite guère prolongée au mois de septembre et n'a donc pas atténué cette tendance à la baisse.

Extension du périmètre de la zone de desserte



**L'Interc'Eau Sud-Ouest tarnais est un projet mutualisé ayant pour objectif l'alimentation en eau potable de la Régie Municipale des Eaux de Graulhet et des Syndicats Intercommunaux d'Adduction en Eau Potable (S.I.A.E.P.) de Vielmur Saint-Paul et du Pas du Sant, ainsi que la sécurisation du réseau de ce dernier, par l'Institution des Eaux de la Montagne Noire.**

## Besoins en eau à satisfaire

En 2010, la commune de Sémalens a formulé le souhait d'intégrer le S.I.A.E.P. du Sant suite à l'abandon de sa propre production. Un projet, validé en 2011, prévoyait ainsi d'alimenter à partir d'une connexion sur le réseau de transport de l'Institution des Eaux de la Montagne Noire située sur une canalisation qui desservait les réservoirs de Sémalens (Damon et En Record) et se raccordait au réseau du S.I.A.E.P. de Vielmur Saint-Paul à Vielmur-sur-Agout. Outre l'alimentation de Sémalens, ce projet permettait de sécuriser l'alimentation des S.I.A.E.P. du Sant et de Vielmur Saint-Paul.

En 2012, la Régie de Graulhet a souhaité étudier l'avenir et les alternatives de sa propre production à l'usine appelée la Fabrié. Parmi les scénarios étudiés, celui d'une alimentation mutualisée par l'Institution des Eaux de la Montagne Noire a été retenu. Ce nouveau projet, validé le 4 juin 2013, répond à la problématique de la Régie de Graulhet en intégrant à la fois les besoins du projet initial des S.I.A.E.P. du Sant, de Vielmur Saint-Paul et de la commune de Sémalens tout en optimisant les coûts.

L'Institution des Eaux de la Montagne Noire fournira plus d'1 million de m<sup>3</sup> d'eau potable à ces collectivités par le biais d'une convention de vente d'eau.

## Équilibre des volumes et qualité de l'eau produite

L'Institution des Eaux de la Montagne Noire alimente déjà 9 collectivités, soit 200 000 habitants répartis sur 186 communes (chiffres 2012).

Avec ses barrages des Cammazes et de la Galaube qui permettent de stocker jusqu'à 26,6 millions de m<sup>3</sup> d'eau dans un environnement préservé, au cœur de la Montagne Noire, l'Institution dispose d'une eau brute d'excellente qualité et de réserves tout à fait sécuritaires par rapport aux besoins en eau potable, d'irrigation et de navigation à satisfaire.

Aussi, il a été naturel d'envisager l'extension de sa zone de desserte vers le Sud-Ouest du Tarn.

En outre, les 3 usines de traitement d'eau potable de Picotalen qu'exploite l'Institution ont une capacité totale de production de 70 000 m<sup>3</sup>/j adaptée pour satisfaire les besoins futurs de ses partenaires historiques et alimenter les nouveaux territoires, objets du projet Interc'Eau, sans investissement supplémentaire.

Enfin, la qualité reconnue de l'eau potable produite par l'Institution est un facteur supplémentaire de poids en faveur de la solution retenue.

## SIGNATURE DE LA CONVENTION



De gauche à droite : M. CODIS, Mme BONNET, M. HÉBRARD, M. FITA, M. FREDE et M. BARBERA.

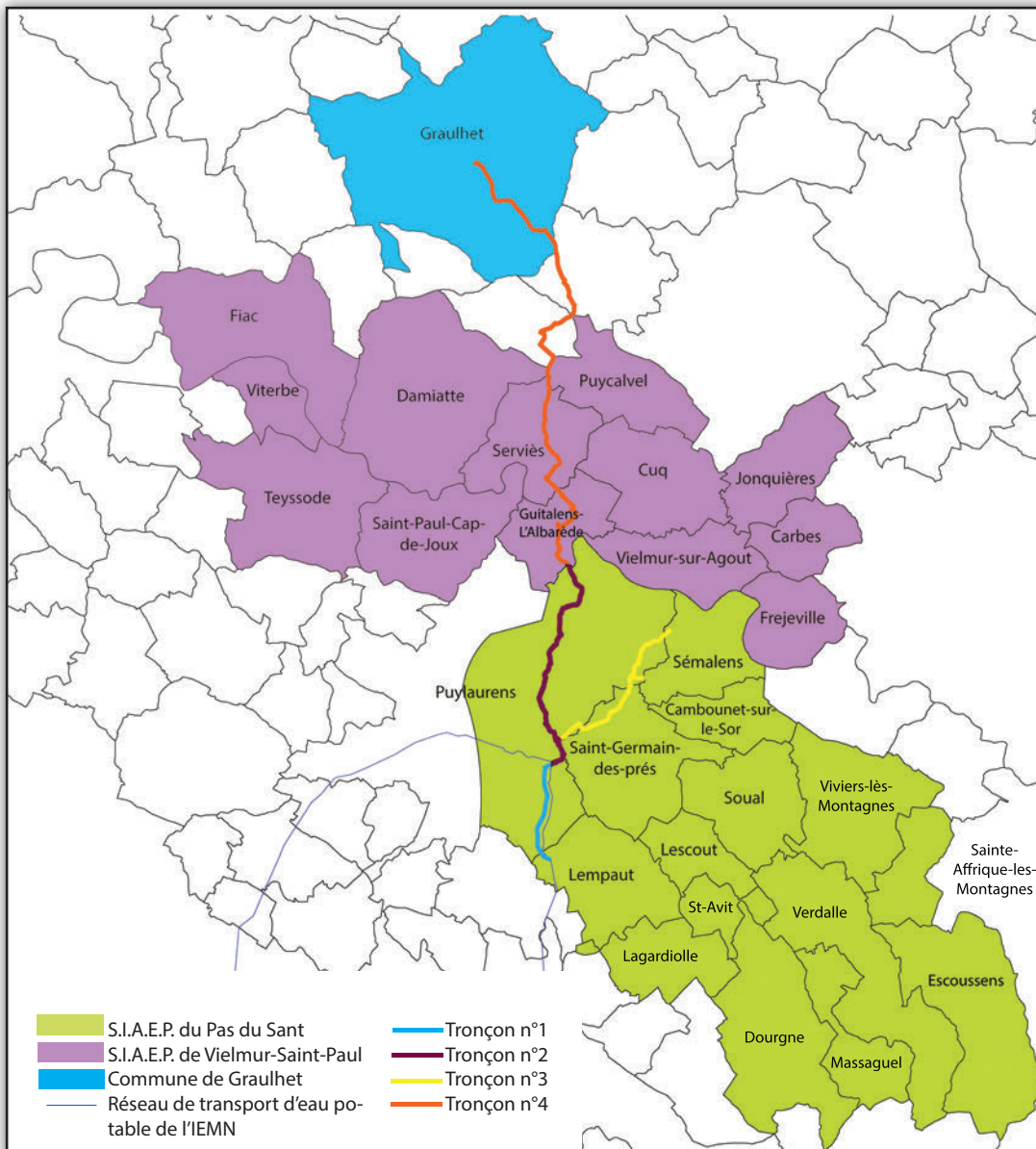
Il s'agissait d'imaginer le montage qui garantirait avancement efficace et équilibre de l'ensemble du projet. Confier la maîtrise d'ouvrage à une seule des collectivités parties prenantes est alors apparue comme la bonne solution. Elle revient à l'Institution des Eaux de la Montagne Noire qui est désignée maître d'ouvrage unique de l'opération et a, de ce fait, en charge la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, notamment de maîtrise d'œuvre et de travaux. À l'issue des travaux, les réseaux seront remis à chaque collectivité.

La convention Interc'Eau Sud-Ouest tarnais qui fi-



## Détails de l'opération

Au total, ce sont près de 40 km de conduites d'eau potable qui devront être renforcés ou créés afin de desservir ces territoires :



### ◆ **Tronçon n° 1 : renforcement en amont de Rivayrié**

- Renforcement du réseau de transport de l'IEMN :
- Blan-Rivayrié : 4 700 m de conduites de Ø 450 mm.
- Création d'un poste de rechloration.
- Financé par l'IEMN avec l'aide des Conseils Généraux de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn, ainsi que de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

### ◆ **Tronçon n°2 : liaison Rivayrié-L'Albarède**

- Réseau mutualisé entre la Rivayrié (Puy-laurens) et l'Albarède (Guitalens-L'Albarède) :
- Rivayrié-Montaut : 1 350 m de conduites de Ø 400 mm.
- Montaut-L'Albarède : 11 400 m de conduites de Ø 350 mm.
- Financé par la Régie des Eaux de Graulhet, les SIAEP du Pas du Sant et de Vielmur Saint Paul, avec l'aide du Conseil Général Tarn et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

### ◆ **Tronçon n°3 : liaison Montaut-Damon**

- Antenne desservant Sémalens entre Montaut et Damon :
- 8 000 m de conduites de Ø 125 mm.
- Financé par le S.I.A.E.P. du Pas du Sant, avec l'aide du Conseil Général Tarn et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

### ◆ **Tronçon n°4 : liaison L'albarède-Graulhet**

- Antenne desservant la Régie des eaux de Graulhet entre l'Albarède et Graulhet :
- 15 000 m de conduites de Ø 300 mm.
- Financé par la Régie des Eaux de Graulhet, avec l'aide du Conseil Général Tarn et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

nalise ces liens a été signée le 18 avril 2014 par Gilbert HÉBRARD, Président de l'IEMN, Claude FITA, Président de la Régie des Eaux de Graulhet, Raymond FREDE, Président du Syndicat du Sant, Denis BARBERA, Président du Syndicat de Vielmur Saint-Paul, Rémy CODIS, représentant du Directeur Général de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et Claudie BONNET pour le Président du Conseil Général du Tarn.

Tous ont salué dans leur discours « la gestion publique de l'eau et l'association des collectivités pour porter cette opération ambitieuse au service de la population du Sud-Ouest du Tarn ».



Signature de la convention par M. FREDE.

## Rencontre

### Le Syndicat du Sant

Créé en 1934 par huit communes (Soual, Puylaurens, Massaguel, Lempaut, Lescout, Lagardiolle, Saint-Avit et Saint-Affrique-les-Montagnes), le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable du Sant (S.I.A.E.P.) a été établi afin d'alimenter ce territoire du Sud-Ouest du Tarn en eau potable. Rencontre avec Raymond FREDE, Président du syndicat.



Francis GOUT, directeur technique, et Raymond FREDE, Président du Syndicat du Sant.

#### Quel est le fonctionnement du Syndicat du Sant et comporte-t-il des spécificités ?

**Raymond FREDE :** Les compétences qu'exerce le Syndicat sont complètes. Il s'agit en effet d'une régie qui assume la totalité de la chaîne : production et traitement d'eau, stockage et distribution d'eau potable jusqu'au compteur des abonnés. Aujourd'hui, le syndicat dessert treize communes (cf. carte p.7) qui comptent environ 11 100 habitants et 5 620 abonnés à l'aide d'un linéaire réseau de 450 km. Pour satisfaire les besoins en eau potable correspondants, le Syndicat dispose de deux stations de traitement d'eau potable, l'une au Sant et l'autre à Dourgne, et de 22 réservoirs de stockage (dont 3 sur tour) d'une capacité totale de 6 575 m<sup>3</sup>.

La spécificité réside dans le développement d'industries qui sont d'importantes consommatrices d'eau potable. Parmi ces entreprises, nous pouvons citer l'usine de conditionnement Pierre Fabre située à Soual qui a consommé à elle seule 132 738 m<sup>3</sup> d'eau potable en 2013.

#### Depuis quand date le partenariat entre le Syndicat et l'Institution ?

**R.F. :** Le projet de partenariat date de la fin des années soixante et s'est concrétisé en 1970. À l'époque, la capacité maximum de production du syndicat a été atteinte. Il a donc fallu mettre en place ce partenariat afin d'assurer les besoins en eau potable des communes desservies et il a ainsi été décidé d'acheter les volumes manquants à l'Institution des Eaux de la Montagne Noire.

#### Quelle est votre politique en matière de gestion de l'eau ?

**R.F. :** Notre stratégie s'appuie sur une étude de schéma directeur réalisée en 2008 qui permet d'anticiper les futurs besoins en eau potable. Ainsi, nous savons aujourd'hui qu'au vu de l'accroissement de la population à venir (environ 520 abonnés supplémentaires à l'horizon 2020), les consommations en eau potable devraient augmenter de 140 000 m<sup>3</sup> à l'horizon 2020. La politique en matière d'eau potable du Syndicat s'adapte aussi aux besoins des communes et c'est

pour cela qu'il est important de rester à leur écoute.

#### Quels sont vos projets ?

**R.F. :** Deux communes, Escoussens et Sémalens, ont émis le souhait d'intégrer le Syndicat du Sant, intégrations qui se feront respectivement en 2014 et 2015. La demande de Sémalens a fait naître le projet Interc'Eau Sud-Ouest tarnais (cf. article p. 4-5) permettant ainsi de raccorder la commune au réseau existant. L'objectif de l'Interc'Eau est double pour le Syndicat puisqu'il permettra à la fois de desservir de nouveaux territoires et de sécuriser les réseaux d'alimentation existants. Par ailleurs, les travaux à venir concerneront la mise en conformité de la station de traitement d'eau potable du Pas du Sant et le maintien en état du patrimoine du Syndicat en rénovant 1 ou 2 réservoirs par an. Les renouvellements qui auront lieu sur le réseau seront également l'occasion d'installer une sectorisation et la télésurveillance associée permettant de suivre les débits d'eau depuis le siège du Syndicat ●

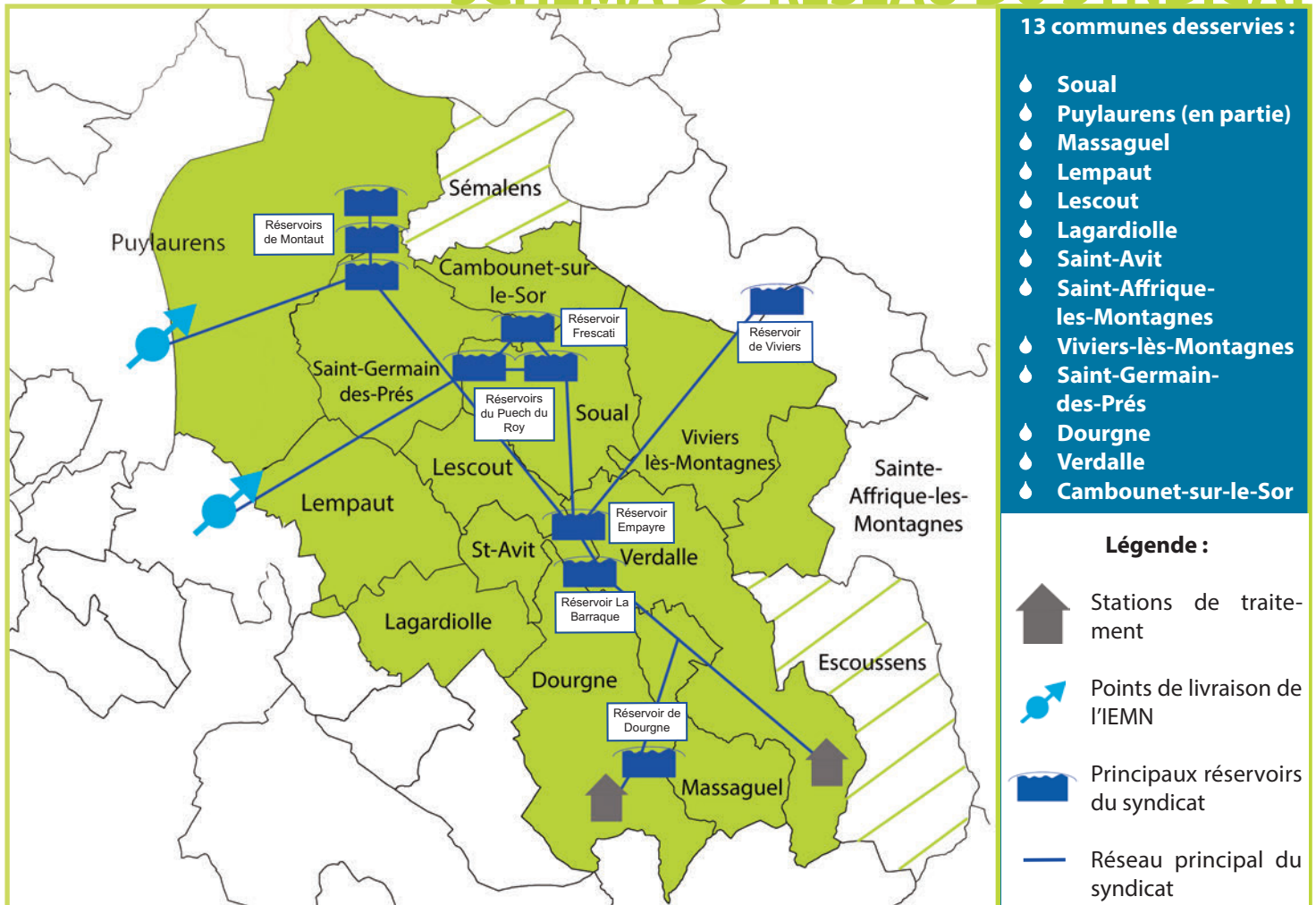


#### SYNDICAT DU SANT

Lieu-dit Plaine Saint-Martin – 81700 PUYLAURENS  
Téléphone 05 63 70 39 84 - Télécopie 05 63 70 39 03  
Courriel : [siaep.sant@wanadoo.fr](mailto:siaep.sant@wanadoo.fr)



# SCHÉMA DU RÉSEAU DU SYNDICAT



## Le syndicat en chiffres (2013)

- ◆ 11 100 habitants et 5 620 abonnés
- ◆ 450 km de linéaire de réseau
- ◆ Budget :  
Fonctionnement : 2 250 000 €  
Investissement : 1 510 000 €
- ◆ Volume d'eau produite par le S.I.A.E.P. : 873 596 m<sup>3</sup>
- ◆ Volume d'eau acheté à l'IEMN : 88 592 m<sup>3</sup> (les ventes d'eau de 2013 ont été exceptionnellement faibles, 175 014 m<sup>3</sup> achetés en 2012)
- ◆ Débit souscrit à l'IEMN : 30 l/s (débit qui augmentera de 10 l/s dès la desserte de la commune de Sémalens)
- ◆ Consommation moyenne/habitant : 61 m<sup>3</sup>/an

## Historique et perspectives

- ◆ 1934 : Création du S.I.A.E.P. par les collectivités de Soual, Puylaurens, Massaguel, Lempaut, Lescout, Lagardiolle, Saint-Avit et Saint-Affrique-les-Montagnes.
- ◆ 1956 : Intégration de 4 nouvelles communes : Viviers-lès-Montagnes, Saint-Germain-des-Prés, Dourgne et Verdalle.
- ◆ 1986 : Intégration de la commune de Cambounet-sur-le-Sor.
- ◆ 1987 : Construction de la station de traitement de Dourgne (sur le ruisseau du Taurou) pour alimenter le village et la campagne alentour.
- ◆ 2014 : Intégration de la commune d'Escoussens.
- ◆ 2015 : Intégration de la commune de Sémalens.

## La vie de l'Institution

### Adhésion à Aqua Publica Europea



**Profondément convaincu de l'efficacité de la gestion publique de l'eau et souhaitant participer à sa promotion, le Conseil d'Administration de l'Institution a décidé depuis le 8 mars 2012 d'adhérer à Aqua Publica Europea.**

Il s'agit d'une association internationale sans but lucratif qui a pour vocation de rassembler les opérateurs publics des services d'eau et d'assainissement au niveau de l'Europe, promouvant ainsi la gestion publique de l'eau. L'association a

pour objectifs de :

- ◆ Fédérer les opérateurs publics européens,
- ◆ Promouvoir la gestion publique de l'eau,
- ◆ Échanger des informations et des expertises,
- ◆ Collaborer entre entreprises publiques et collectivités,

◆ Représenter les entreprises publiques auprès de l'UE.

Pour répondre à ces objectifs, Aqua Publica Europea soutient les mutualisations et les échanges d'information, d'expertise et de collaboration entre les membres de l'association, les entreprises publiques de l'eau ou les collectivités locales. Elle favorise également l'étude de tous problèmes scientifiques, techniques, économiques ou administratifs se rapportant directement ou indirectement à la gestion de l'eau et représente les intérêts de ses membres auprès des Institutions européennes et des organismes des divers continents qui s'impliquent directement ou indirectement dans la gestion de l'eau.

### Certification ISO 9001

**Le 20 septembre 2013, l'organisme de certification LRQA a renouvelé la certification qualité ISO 9001 de l'Institution des Eaux de la Montagne Noire pour ses activités de production et d'adduction d'eau potable.**

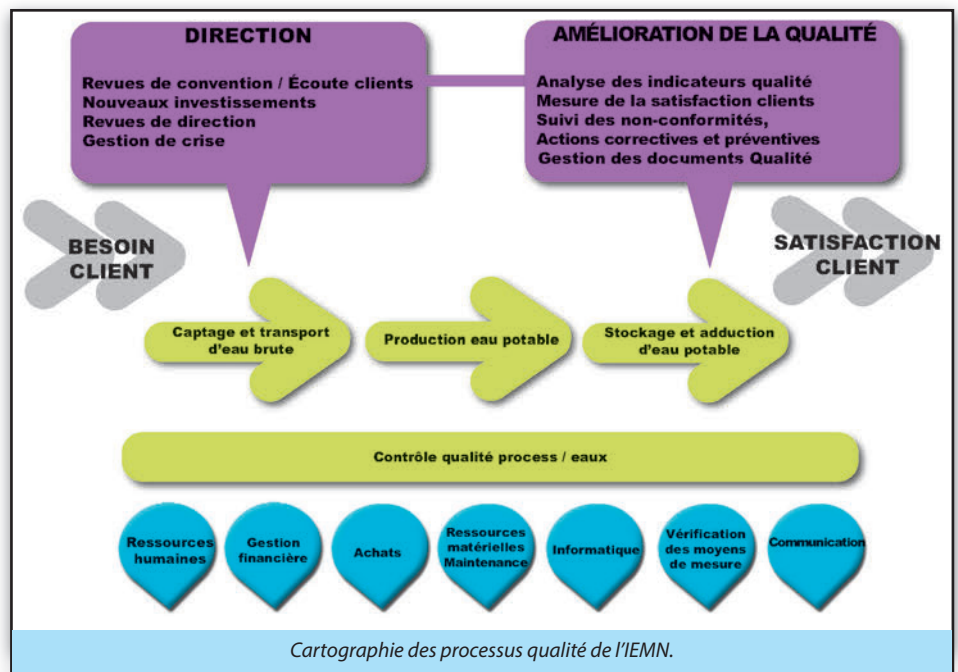


Depuis la création de l'Institution, en 1947-1948, la qualité a toujours occupé une place prépondérante dans son action. Soucieuse du service rendu, elle s'est investie dans une démarche qualité selon la norme ISO 9001 dès 2004, illustrant ainsi la volonté d'amélioration continue du Conseil d'Administration.

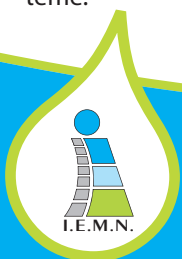
La démarche qualité porte sur la production et l'adduction d'eau potable, le cœur de métier de l'Institution, mais également sur tous les services support de l'Institution tels que les ressources humaines, la maintenance, la gestion budgétaire, l'informatique, la communication...

Fruit d'un véritable travail d'équipe, cette certification, obtenue la première fois le 6 décembre 2007, vient d'être renouvelée pour une durée de trois ans conditionnée par un audit de contrôle annuel, garantissant la pérennité et l'efficacité du système.

Fruit d'un véritable travail d'équipe, cette certification, obtenue la première fois le 6 décembre 2007, vient d'être renouvelée pour une durée de trois ans conditionnée par un audit de contrôle annuel, garantissant la pérennité et l'efficacité du système.



Cartographie des processus qualité de l'IEMN.



Contact : Institution des Eaux de la Montagne Noire - Les Érables - 102 rue du Lac - 31670 LABÈGE

Tél : 05 61 14 64 14 - Fax : 05 61 25 00 03 - Site Internet : [www.i-emn.fr](http://www.i-emn.fr) - Mail : [contact@i-emn.fr](mailto:contact@i-emn.fr)

Directeur de la publication : Gilbert HÉBRARD - Rédaction et mise en page : Service Communication.

Photos : IEMN - Impression : Imprimerie Lecha - Imprimé sur papier recyclé - Dépôt légal : avril 2014.

Télécharger Inf'eaux Montagne Noire sur [www.i-emn.fr](http://www.i-emn.fr) et préserver l'environnement.

